

LA MUTATION DES ANNÉES 1960 – 1970 : LE POMPAGE AU SECOURS DE LA GRAVITÉ

Après la seconde guerre mondiale et les inondations stratégiques qui ont couvert toute la région, il faut remettre en état les terres imprégnées de sel et tout le réseau de watergangs aux berges effondrées. Cette tâche est rapidement menée pour retrouver une agriculture de nouveau performante. Mais un phénomène nouveau va à la fois la servir et la contrarier : la motorisation.

En effet, les terres asséchées par gravité¹³ gardent un fort taux d'humidité qui les rend fragiles. Si les terres peuvent bien supporter le pas du cheval, elles souffrent des passages répétés des tracteurs et autres engins de plus en plus lourds. Dès lors, les terres se compactent et les rendements chutent.

La nécessité s'impose de mieux maîtriser le niveau des eaux, de l'abaisser dans toutes les zones les plus basses (rabattement de nappe). Grâce à des crédits européens (FEOGA¹⁴) accordés en 1970 et relayés par des crédits nationaux, un vaste programme de drainage et d'implantation de stations de relèvement des eaux par pompage est lancé.

A l'intérieur des sections, de nouveaux « cercles d'eau » sont définis, isolés et intégralement pompés à l'image des polders hollandais. En moins de 10 ans, une centaine de stations de relèvement, le plus souvent des vis d'Archimède, est mise en œuvre. Globalement, près de la moitié de la surface des Wateringues est aujourd'hui asséchée par pompage.

Cette véritable révolution dans les méthodes d'assèchement a eu des conséquences sur nos paysages. Elle a fait disparaître les herbages devenus cultivables, dont une grande partie de zones humides.

Les secteurs isolés et pompés ne sont désormais plus tributaires du niveau des canaux de navigation et le conflit d'intérêt entre navigation et assèchement disparaît. Mais il apparaît un autre problème : la surcharge des canaux, réceptacles des eaux de ces stations de relèvement.

¹³ Écoulement naturel des eaux.

¹⁴ Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.



LA CRÉATION DE L'INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DES WATERINGUES

Dans les années 1974 et 1975, plusieurs crues sévères causent des dégâts considérables dans le Marais Audomarois. Cette catastrophe conduit à la mobilisation des élus locaux.

En 1977, les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais créent l'Institution interdépartementale des Wateringues. Sa mission est de réaliser les ouvrages généraux d'évacuation des crues à la mer et d'assurer leur exploitation et leur entretien. En 30 ans, l'Institution construit 11 stations de pompage d'une capacité totale de plus de 100 m³/seconde et réalise des travaux de modernisation des ouvrages et de réhabilitation des principaux canaux pour faire face aux crues.



▶ Station des Pierrettes.

Source : IHW



Depuis des années, voire des dizaines d'années, les Conseillers Généraux des plaines maritimes du Nord et du Pas-de-Calais se plaignaient régulièrement du « problème des wateringues ». Ce dossier était évoqué à chaque fois qu'une réunion avait lieu avec les représentants de l'administration. Sur le terrain, faute de solution, les habitants de

ces terres en-dessous du niveau de la mer s'attendaient, chaque année, à voir les eaux envahir leurs habitations. Les fermiers, qui eux savaient que leurs prairies et que leurs champs avaient de fortes chances, à la mauvaise saison, de disparaître sous les eaux.

LES MEMBRES DE L'INSTITUTION EXAMINANT LES PORTES DU CANAL

Il existait bien depuis des siècles différentes sections de wateringues

Trois ans pour mettre fin aux crues de l'Aa dans le bas-pays interdépartemental des wateringues

L'Institution interdépartementale pour la réalisation des ouvrages généraux d'évacuation des crues de la région des wateringues, créée l'an dernier, s'est réunie dernièrement sous la présidence de M. Roland Huguet, député du Pas-de-Calais, pour voter son budget 1979.

Un programme d'investissement sur trois ans a été adopté, qui intéresse tout le littoral, de Dunkerque à Calais, et l'arrière-pays jusqu'à Saint-Omer.

Plusieurs ouvrages, sont déjà en cours de réalisation depuis cette année : la station de pompage de Calais, d'une capacité de 9 m³/seconde, pour les 1^{er}, 2^e et 3^e sections de wateringues et la « rénovation complète de la porte à la mer du canal des Pierrettes, dans l'avant-port de Calais, pour la section de Guines.

Pour les trois années à venir, trois opérations prioritaires ont été définies :
— la réalisation de station de pompage sur le canal des Pierrettes, d'un débit de 4 m³/seconde ;
— la réparation de plusieurs centaines de reprises altimétriques des 1979, dans tout l'arrière-pays, afin de connaître l'importance de toutes les sections et de mieux maîtriser le niveau de l'eau, enfin, l'acquisition de terrains en vue de la réalisation du portique de Watten et du décauteur de Saint-Omer.

Les problèmes de la 7^e section des wateringues (bassin audomarois) ne seront en effet résolus que par la mise en place au droit de Watten, d'un canal de répartition de l'eau de l'Aa canalisé, soit vers Mardyck, soit vers Gravvelines. (L'Aa entre Watten et Gravvelines était insuffisante à l'évacuation des crues, malgré la station de Gravvelines). Une écluse à Mardyck, d'un débit de 16 m³/seconde, par contre, permettra de faire face aux crues les plus importantes, garantissant par là-même, un niveau constant dans le marais.

Mais pour ce qui est de ces deux derniers ouvrages, on est encore au stade des études techniques, la réalisation n'étant prévue que pour fin 1981.

Enfin, d'autres réalisations sont également à l'étude : le décauteur de Saint-Omer, pour les sédiments du marais par les sédiments de l'Aa, « décauteur » qui garantira un net-

toyage du canal grâce à des réservoirs, aux la base et la haute-Mardyck. Le second projet étant la station de pompage de Marck d'un débit de 4 m³/seconde, qui évacuera le « trop-plein » d'un secteur au nord d'Andruicq (prévu pour fin 1981 également). Il s'agit là donc d'un programme ambitieux, qui, s'il est prévu mettra fin très rapidement à une longue tradition d'inondations hivernales sur les basses-terres. Le financement de ce plan sera en principe assuré par la « Région » à 30 %, le ministère de l'Équipement à 30 %, également, et pour le reste par le FEOGA.

Le budget est d'ores et déjà évalué à plus de 36 millions de francs, répartis ainsi :
— station de pompage de Marck : 5,3 millions ;
— porte à la mer aux Pierrettes : 4 millions ;
— station de pompage de Gravvelines : 4 millions ;
— reprises altimétriques des 1979 : 0,359 millions ;
— portique de Watten : 3,2 millions ;
— écluse de Mardyck : 10 millions ;
— décauteur de Saint-Omer : 8,8 millions ;
— station de pompage de Marck : 3 millions.